

NOTICE

La présente intervention se situe dans le périmètre de protection au titre des abords de monuments historiques, en l'occurrence du Fort de l'île Sainte Marguerite.

Plus concrètement, la démolition de cette atterrage n'a aucun lien direct avec le monument historique, et ce dernier ne sera aucunement impacté par les présents travaux.

Il convient de préciser que l'ensemble de la partie atterrage visible sur ces photos (enrobée béton + conduite) sera démolie et évacuée.

Afin de réaliser ces travaux un barrage anti-pollution sera mis en place tout autour de la zone et la démolition sera réalisée à l'aide d'un petit marteau piqueur. Les déchets seront évacués au fur et à mesure.

Pour l'ensemble des travaux (partie maritime + atterrage), les entreprises devront respecter la charte chantier à faibles nuisances jointe en annexe du présent dossier.



Restaurant La Guérite

Société Hôtelière de la Côte d'Azur

Adresse : Île Sainte Marguerite
Commune : 06400 Cannes

Le descriptif des moyens mis en œuvre pour éviter toute atteinte au patrimoine protégé

Date : 02/10/2025
Echelle :
N° de pièce : A8
Phase : PA

Bancaù

Bancaù Architectes
Ordre des architectes N°521288
2 Place de la Gare du Sud
06000 Nice
contact@bancau.fr